



# BULLETIN D'ADHÉSION 2016-2017

## PAU PYRENEES OMNISPORTS ASPTT

Tél. : 05 59 32 66 80 - E-mail :  
pau@asptt.com

Type d'adhésion :  Création  Renouvellement  
Activité :

5

Adresse\* \_\_\_\_\_  
Code postal\* \_\_\_\_\_  
Ville\* \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Mobile \_\_\_\_\_  
La Poste  Id. RH (2) : \_\_\_\_\_  
F. publique (1)

6

### Informatique et libertés

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

#### Cession de droit à l'image

- Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
- Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.
- Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

### Autorisation parentale

Je, soussigné(e) M ou Mme \_\_\_\_\_ représentant légal de \_\_\_\_\_ certifie lui donner l'autorisation de :

- Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : \_\_\_\_\_ numéros de téléphone : \_\_\_\_\_.

8

#### Comment avez-vous connu l'ASPTT ?

- Affichage  Forum  Radio  
 Autre  Manif. sportive  Site Internet  
 Presse  Un ami

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal

Mode de paiement : \_\_\_\_\_

7

1

Nom\* \_\_\_\_\_  
Prénom\* \_\_\_\_\_  
Date de nais.\* \_\_\_\_\_  
Sexe\*  Homme  Femme  
E-mail\* \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Bénévole

2

#### Licence FSASPTT

- Licence FSASPTT PREMIUM 15.00 €  
 Licence FSASPTT Associée 2.00 €  
 Licence FSASPTT Stage 10.00 €  
 Licence FSASPTT Événementielle 2.00 €

3

#### Etat sportif du demandeur

- Licence délégataire - Numéro : \_\_\_\_\_  
 Compétition  
 Certificat médical - Date : \_\_\_\_\_

4

#### Montants financiers

Droit d'adhésion : \_\_\_\_\_  
Licence FSASPTT : \_\_\_\_\_  
Montant section : \_\_\_\_\_  
Montant lic. dél. : \_\_\_\_\_  
Montant autre : \_\_\_\_\_  
Montant total : \_\_\_\_\_

### Assurance

L'établissement d'une des 4 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et « Dommages corporels » souscrites par la FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT est de 1,84 € et dans celui de la licence FSASPTT associée est de 0,60 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle et de 0,45 € dans la licence stage. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

Concernant la licence FSASPTT associée, il est précisé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris connaissance :

- De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site [www.asptt.com](http://www.asptt.com))
- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

### Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

9

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

- Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »

### **1 : Information adhérents**

- Remplir vos informations personnelles (attention à bien indiquer votre mail de manière lisible, sauf si vous ne souhaitez pas être contacté)

### **2 : Information du choix de la licence**

- Loisirs (adultes / jeunes) = PREMIUM
- Compétiteur / Jeunes = ASSOCIEE

### **3 : Etat sportif du demandeur**

- Loisirs (adultes / jeunes) = Cocher juste la case certificat médical + indiquer la date
- Compétiteur / Jeunes = Cocher les 3 cases et indiquer pour « Licence délégataire » FFBAD (ne pas remplir de numéro)

### **4 : Montants financiers**

- Ne remplir que le montant total de la licence (en tenant compte des éventuelles remises multi-section / famille...) :
- Tarifs de la licence de base : Loisirs (adultes ou jeunes) = 100 € / Compétiteurs = 125 € / Jeunes = 110 €
- Remise par membre d'une même famille : 10 €
- Remise multi-section si badminton en 2<sup>ème</sup> activité à l'ASPTT : 40 € (loisirs adultes) / 25 € (loisirs jeunes) / 27 € (compétiteurs) / 12 € (jeunes)
- Remises autres : à discuter avec un membre du bureau

### **5 : Type d'adhésion**

- Indiquer Création si vous êtes un nouvel adhérent à l'ASPTT de Pau
- Indiquer Renouvellement si vous étiez inscrit la saison passée
- Indiquer « badminton » pour l'activité

### **6 : Informations supplémentaires**

- Remplir les champs d'information (ne pas oublier le téléphone)
- Indiquer si vous faites partie de la poste (avec indication de l'identifiant / remise possible) ou de la fonction publique

### **7 : Signature**

- Indiquer la date
- Ne pas oublier la signature !!!

### **8 : Autorisation parentale**

- A remplir pour les représentants légaux dans le cas d'inscription d'un jeune (< 18 ans)

### **9 : Assurance FSASPTT**

- Accepter l'assurance dans la première partie si vous souscrivez à l'assurance Responsabilité civile et Dommages corporels
- A noter que cette assurance vous permet pour un montant très faible (entre 0.5 et 2 €) de vous protéger contre les accidents pouvant arriver durant les créneaux (ou durant les compétitions). Nous recommandons d'accepter de base cette assurance car elle permet notamment une simplification des démarches en cas d'accident. Si vous souhaitez malgré tout renoncer à cette assurance, indiquer le dans la dernière case. Cette remarque est identique pour le bulletin d'adhésion à la FFBAD (compétiteurs et jeunes)